

Périodicité : Bi-hebdomadaire





Date: 29 MAI 17

Journaliste: David Bilhaut

- Page 1/1

Myélome multiple L'AF3M dénonce une « situation inacceptable »

L'association française des malades du myélome multiple (AF3M) appelle les autorités sanitaires à accélérer dans la mise à disposition pérenne des médicaments innovants ayant obtenu une AMM ces derniers mois.

• «Le myélome multiple est un cancer avec un fort potentiel de rechute. On a la chance de voir arriver des nouveaux traitements mais on a aussi beaucoup de mal à se faire entendre des autorités sanitaires pour qu'ils soient commercialisés et accessibles rapidement aux personnes qui en ont besoin », déclare Bernard Delcour, président de l'Association française des malades du myélome multiple (AF3M).

Entre septembre 2015 et novembre 2016, 5 médicaments innovants ont reçu le feu vert de la Commission européenne : Farydak (panobinostat) de Novartis, Ninlaro (ixazomib) de Takeda, Kyprolis (carfilzomib) d'Amgen, Darzalex (daratumumab) de Janssen et Empliciti (elotuzumab) de BMS. Seulement 2 avis favorables ont été octoyés par la commission de transparence de la HAS, l'un au remboursement du panobinostat et l'autre, à l'inscription du carfilzomib sur la liste des spécialités agréées. Des avis non encore suivis de décisions officielles. Si le dossier du daratumumab est toujours en cours d'instruction à la HAS, la situation est plus floue s'agissant de l'elotuzumab et de l'ixazomib. « Ces nouveaux traitements qui coûtent chers ne sont toujours pas disponibles en routine dans les hôpitaux », constate Bernard Delcour. « Nous sommes confrontés à des délais anormalement longs et nous n'arrivons pas à savoir pourquoi », confie-t-il. Le président de l'AF3M réclame « un dispositif d'accès temporaire à ces produits » parce qu'il « y a des situations d'urgence, des questions de vie ou de mort ». L'association a appelé à « tout mettre en œuvre pour débloquer rapidement » une situation « inacceptable » qui représente une « perte de chance pour les patients ». L'AF3M a lancé une pétition qui a déjà recueilli plus de 3000 signatures.

David Bilhaut